
SOCIÉTÉ | Mois de l'ESS : l'importance de l'égalité femmes-hommes et de l'entrepreneuriat féminin

Depuis près de trente ans, l'Adie (Association pour le Droit à l'Initiative Économique) aide des personnes éloignées du marché du travail et du système bancaire à créer leur entreprise grâce au microcrédit. Une mission qui la place tout naturellement parmi les structures de l'Économie Sociale et Solidaire, secteur où les femmes sont majoritairement représentées. En ce mois de l'ESS, l'Adie Nouvelle-Aquitaine se mobilise et participe donc à de nombreuses manifestations dont deux, cette semaine à Bordeaux, concernaient précisément l'entrepreneuriat féminin et l'égalité femmes-hommes en Gironde.

« De par les principes qui la fondent et les missions qui la guident, l'ESS a un rôle de chef de file à jouer en matière d'égalité femmes-hommes », précise d'emblée Sébastien Saint-Pasteur, conseiller départemental, délégué à l'ESS et à l'innovation sociale en Gironde, lors de la rencontre organisée cette semaine au Conseil Départemental, en partenariat avec la [CRESS Nouvelle-Aquitaine](#) sur le thème : « L'égalité femmes-hommes dans l'ESS en Gironde, comment agir ? ». Et pourtant. Très fortement représentée (« sept salariées sur dix dans l'ESS en Gironde sont des femmes »), la gente féminine connaît, en revanche, une sous-représentation au sein des instances dirigeantes de ces mêmes structures. Un « élément d'incohérence » et l'occasion pour la CRESS, (qui a d'ailleurs fait de l'égalité femmes-hommes, le sujet de l'ouverture de ce mois de l'ESS), de rappeler son engagement en ce sens. Une réflexion qui passe par « la question de la représentation de femmes dans la gouvernance des structures de l'ESS, celle de l'égalité salariale au sein de ses structures, ainsi que celle de la création d'entreprises dans l'ESS », précise Rachel Cordier, Présidente de la CRESS Nouvelle-Aquitaine, rappelant également la responsabilité de cet organisme quant à la façon dont cette égalité se vit au sein des structures. Un sujet délicat mais aussi l'opportunité de mettre en valeur les initiatives déjà prises et d'initier de nouvelles manières d'aborder le problème. Des actions qui passent notamment par la sensibilisation des jeunes face aux stéréotypes sexistes et à l'accompagnement soutenu des femmes lors de la création d'entreprises ou lors d'agressions ou violences à connotation sexiste. Portée par [la loi du 31 juillet 2014](#), la question de l'égalité femmes-hommes dans l'ESS fait d'ailleurs déjà l'objet d'un [rapport triennal](#) et a motivé la création d'un observatoire spécifique permettant d'avoir une idée précise de la situation. Ainsi, dans l'ESS, 41% de femmes travailleraient à temps partiel (contre une femme sur trois pour le reste de l'économie). Quant à l'écart salarial hommes-femmes en équivalent temps plein, il équivaldrait, avec 17% dans l'ESS, celui établi au plan national. Un souci d'autant plus important, que les activités s'inscrivant dans ce cadre ne sont pas toujours les plus rémunératrices.

Un engagement politique

Déclarée grande cause nationale par Emmanuel Macron pour son quinquennat, l'égalité femmes-hommes est également défendue, au sein du Conseil Départemental, par Jean-Luc Gleyze. Une volonté concrétisée en 2016, par la mise en place d'un [plan d'action](#) destiné à couvrir toute la mandature. L'objectif, sur le plan interne, étant de faire progresser les agentes et agents lors de leur parcours professionnel, de faciliter l'articulation entre temps de vie professionnel et temps de vie privée et de lutter contre les violences et discriminations subies sur le lieu de travail. C'est ainsi qu'un plan de formation et de sensibilisation à la lutte contre les stéréotypes de genres et comportements discriminatoires a été mis en place, qu'une politique en faveur du télé-travail a été déployée sur le territoire (en 2017, il concernait 297 personnes contre 100

l'année précédente. 73% étant des femmes) et qu'une plate-forme d'écoute et de signalement des souffrances au travail a été ouverte. Sur le plan externe, ce schéma départemental d'égalité femmes-hommes s'articule autour de trois axes : la sensibilisation des girondins à cette thématique, et ce dès la petite enfance, notamment grâce à des séminaires organisés en partenariat avec des professionnels de ce secteur, l'encouragement et le soutien des initiatives locales en faveur de l'égalité, entre autre au travers du sport et de la vie associative (un des axes prioritaires sur lequel la délégation femmes-hommes du Département a choisi de travailler en 2019) et enfin, un travail sur l'exemplarité du département en la matière. « Après avoir signé en septembre la charte européenne pour l'égalité entre hommes et femmes dans la vie locale, le but est d'en faire une version départementale, avec à terme, la création d'un label Égalité proche de celui de l'agenda 21 », précise Clara Azevedo, Conseillère départementale en charge de cette thématique. « Il faut traiter les inégalités par l'équité » poursuit-elle, en insistant sur la nécessité d'abolir les frontières entre le technique (secteur plutôt masculin) et les métiers de soins (davantage exercés par des femmes). Et « la seule façon d'éviter les métiers genrés, c'est d'arriver à l'égalité salariale ». Une évolution qui, pour l'élue, passe par la loi « avec sanction à la clé ». Reste que les clichés ont la vie dure ; le responsable d'une association d'insertion dénonçant, à cette occasion, les difficultés de ses salariées qui, après la découverte d'un métier dit masculin et souhaitant le poursuivre, peinent aussi à trouver un emploi dans le marché classique.

L'entrepreneuriat : une solution pour sortir du chômage

Davantage touchées par la précarité que les hommes (souvent en raison de contraintes familiales), les femmes sont également moins enclines à créer leur entreprise. Une situation qui s'explique par « une culture d'entreprise et d'entrepreneuriat encore très masculine ainsi que par les difficultés rencontrées par les femmes pour obtenir un prêt classique », déplore Jérôme Laffitte, adjoint au Directeur Régional Adie Nouvelle-Aquitaine Hautes-Pyrénées. « Le taux de rejet de crédit bancaire est de 2,3 % pour les hommes mais atteint 4,3 % pour les femmes. Et aujourd'hui en France, seuls 30 % des entrepreneurs sont de sexe féminin. Chez nous, 45 % des entrepreneurs financés par l'association sont des entrepreneuses. Et elles réussissent aussi bien que les hommes : la pérennité de leurs entreprises est aussi élevée que chez leurs homologues masculins (77% à 2 ans et 60% à 3 ans). Ce sont aussi des porteuses de projets qui se tournent de plus en plus vers des projets éthiques, locaux, solidaires et/ou écologiques. C'est pourquoi, de par son organisation, ses valeurs et sa mission, l'Adie, qui s'inscrit pleinement dans l'Économie Sociale et Solidaire, s'attache aussi à promouvoir l'entrepreneuriat féminin, avec par exemple, la présence volontariste de ses équipes lors des « rencontres des entrepreneuses en action », comme cette semaine, à la mairie de Bordeaux, sur l'invitation de l'association Force Femmes (1) ». Une association reconnue, tout comme l'Adie, d'utilité publique qui, depuis 2005, accompagne les femmes de plus de 45 ans, dans leurs démarches de recherche d'emploi et de création d'entreprise. Véritable alternative à la recherche d'emploi (« surtout quand l'âge s'avère être un des principaux facteurs de discrimination », précise Élise Moison, déléguée générale de l'association), la création d'entreprise attire cependant moins les femmes que les hommes. Un « gaspillage économique et intellectuel quand on sait qu'elles sont souvent plus diplômées que les hommes », regrette la responsable.

Une progression malgré la persistance de freins

En cause ? Un certain nombre de freins et d'obstacles auxquels sont confrontées les femmes. Et parmi eux : « des problèmes d'organisation notamment liés aux tâches ménagères qui leur laissent moins de temps pour se lancer dans la création, des difficultés d'accès au crédit, leur réticence à entrer dans des réseaux professionnels ou encore leur tendance à se sous-estimer et à moins oser que les hommes », poursuit-elle.

Des écueils qui ont récemment suscité la signature du PAR (Plan d'Action Régional pour l'entrepreneuriat des femmes signé pour 2018-2020 avec entre autre, la Région - première de France à s'engager dans cette démarche-, l'État et la Caisse Dépôts et Consignations), et dont l'objectif est notamment de sensibiliser les jeunes filles à la création d'entreprise, grâce à des actions menées dans les établissements scolaires, mais aussi, l'accompagnement des créatrices post-crédation pour les aider à surmonter ces freins. Des porteuses de projets qui progressent cependant sur la voie de la création d'entreprise : « ces dernières années, 80% des femmes venaient chez nous pour se faire accompagner vers l'emploi et 20% pour la création d'entreprise. Aujourd'hui, on est plutôt à 70% vers le retour à l'emploi salarié et 30% vers la création d'entreprise », note Élise Moison, précisant, au passage la grande liberté et la facilité actuelle, pour se créer un statut d'auto-entrepreneur. « Il est d'ailleurs plus facile de se faire accompagner quand on est créatrice d'entreprise que quand on cherche un emploi salarié », précise-t-elle en prenant pour exemple Ma Boîte by Force Femmes. Une formation digitale libre d'accès proposant des cours en ligne gratuits, réalisés par des experts pour monter son entreprise.

Une option séduisante dans un contexte d'emploi saturé et/ou sous-payé mais où les candidates au statut de chef d'entreprises doivent cependant avoir des notions de droit, de comptabilité, être leur propre commercial...bref, savoir nager pour ne pas couler. Une nécessité en réponse à laquelle Force Femmes a proposé cette semaine au Palais Rohan, la seconde édition des rencontres des entrepreneuses en action. Une manifestation gratuite, entièrement dédiée à celles qui veulent entreprendre, avec, au programme, des plénières très ciblées (montage de projet, développement commercial, ou encore communication et réseaux), ainsi que des rencontres avec de nombreux organismes partenaires. « L'objectif est de pouvoir leur fournir toutes les réponses sur un même site » précise Élise Moison. Des cafés-réseaux permettant aux participantes de développer leurs contacts entre deux rendez-vous étaient aussi au programme. Un mix de théorie et de pratique qui fonctionne et séduit puisque 250 femmes (contre une centaine il y a deux ans), ont répondu à l'appel. Quant à Force Femmes, elle nourrit de nouveaux projets avec des objectifs de développement au niveau national et en Nouvelle-Aquitaine « afin que chaque femme qui souhaite être accompagnée puisse trouver une antenne à moins de 100 kms de chez elle ». Une association dont la véritable ambition demeure malgré tout, à terme, de « disparaître avec le chômage ».

(1)Présente dans 12 villes de France, elle a soutenu gratuitement, depuis sa création, près de 23 000 femmes grâce à un son réseau de 800 experts bénévoles.

Programme du mois de l'ESS en Nouvelle-Aquitaine sur <http://www.lemois-ess.org/evenements/p4.html>

<http://www.aqui.fr/societes/mois-de-l-ess-l-importance-de-l-egalite-femmes-hommes-et-de-l-entrepreneuriat-feminin,17659.html>